

RALPH LAUREN



ACTION
ÉPARGNE
6 vignettes =

-50%

Grâce à

PLANET PARFUM

Parfumez-vous
au meilleur prix!

Chaque jour, du lundi
14 au samedi 19 novembre,
**récoltez une vignette à
découper dans vos journaux
et bénéficiez de 50%
sur une de ces 2 senteurs**

Plus d'infos sur www.sudinfo.be/epargnenov2016

LaMeuse LaGazette LaProvince NordEclair LaCapitale

SUDPRESSE

WALLONIE

Les fonctionnaires garderont la ligne

Le ministre Lacroix veille sur la santé des agents du SPW

Les 10.000 agents du Service public de Wallonie sont sensibilisés à une vie plus saine. Parmi eux, certains ont reçu un podomètre, destiné à mesurer leur activité physique.

Le ministre wallon de la Fonction publique, Christophe Lacroix, se préoccupe de la santé des fonctionnaires wallons (ils sont 10.000 agents au Service public de Wallonie, ou SPW). C'est pour cela qu'il a élaboré un plan « bien-être », qui, au passage, peut faire baisser l'absentéisme des agents. Interrogé par le député MR Philippe Knaepen sur l'obésité en Wallonie, le ministre a ainsi révélé comment il se préoccupait de la santé des fonctionnaires. Un premier axe concerne l'exercice physique. Dans la mesure du possible, les agents sont encouragés à se déplacer de façon plus saine. Transports en commun plutôt que voiture, mais aussi marche à pied et vélo, soit pour le trajet domicile-travail, soit pour les déplacements de service. « C'est ainsi que, récemment, 500 podomètres ont été distribués à des agents dans l'objectif d'adopter des habitudes de mobilité plus saines et plus écologiques sur le long terme », explique M. Lacroix.

Un podomètre, c'est cet appareil qui sert à mesurer le nombre de pas effectués par celui qui le

porte. Le ministre mise aussi sur le vélo. Dans le cadre de la Semaine de la mobilité, le SPW participe au défi de l'association « tous vélo-actifs ». « En 2015 et en 2016 », précise le ministre, « le SPW a été l'institution qui a parcouru le plus de kilomètres à vélo sur une semaine : 5.425 km en 2015 et 5.984 en 2016. »

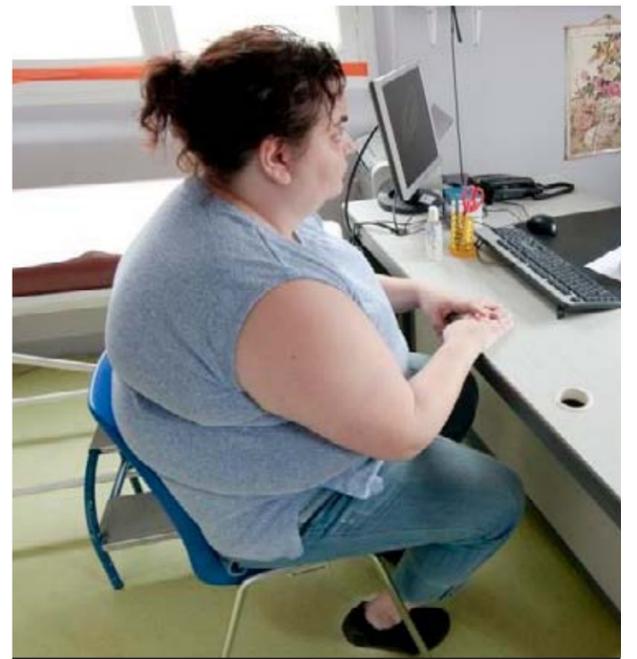
Et d'autre part, en réponse à une autre question de Philippe Knaepen qui, décidément, semble beaucoup se préoccuper de la santé des fonctionnaires wallons, le ministre déclare : « Dans le cadre

Lacroix : « Nous allons examiner les possibilités de faire livrer des potages »

du plan bien-être, l'idée d'octroyer des chèques-sport est un projet qui fait toujours l'objet d'une réflexion. »

LA SOUPE, C'EST PLUS SAIN

Un autre axe a trait à l'alimentation. Et là, le ministre a aussi son idée : « Les actions que j'ai prévu de mener visent à proposer davantage de collations saines et locales sur les lieux de travail, à permettre ou faciliter l'accès à des produits sains, de



Le fonctionnaire pourrait recevoir des chèques-sport. © Illu. Report.

qualité et provenant de circuits courts, et enfin à sensibiliser les agents à l'alimentation saine. Plus concrètement, nous allons examiner les possibilités de faire livrer des potages dans certains lieux, en s'appuyant sur l'expertise de l'APAQ-W concernant les collations saines et locales. Nous allons aussi encourager la consommation d'eau, au dé-

triment des sodas trop souvent consommés. »

Si le ministre ne dispose pas de chiffres spécifiques sur l'obésité au sein de la fonction publique, on sait que la Wallonie compte 25 % d'enfants (âgés de 2 à 17 ans) en surpoids et 9 % d'enfants obèses. ●

BENOÎT JACQUEMART

NASSOGNE - NATURE

Des loups aperçus dans la forêt

Des chasseurs ont la certitude d'avoir vu un loup du côté de Nassogne, dans le nord de la province de Luxembourg. C'était le 22 octobre dernier :

deux chasseurs qui participaient à une battue dans les forêts de Nassogne, sur l'entité de Masbourg, auraient aperçu un loup. Ils l'affirment et y croient dur comme fer. L'un d'eux est un taxidermiste

et voit ce genre d'animal de près, régulièrement. L'animal serait un mâle, âgé d'environ 5 ans.

PAS DE CERTITUDE

Aucune certitude cependant. Pour être sûr à 100 % d'une telle identification, il faudrait disposer de l'ADN de l'animal, cela via des poils ou des excréments.

Des preuves qui font défaut apparemment. La nouvelle de l'observation ne s'est pas encore répandue à Nassogne. Même le bourgmestre Marc Quiryen dit l'ignorer. Mais elle alimente déjà des rumeurs : certains soupçonnant une réintroduction par l'homme... On imagine que l'amalgame avec le projet Nassonia de la Fondation Pairi Daza ne tardera pas à être fait.

Une autre rumeur fait état d'un second signalement, quelques jours plus tard, à 40 kilomètres de là. Des chasseurs affirment avoir vu plusieurs fois un loup passer dans les forêts nassognardes. Selon eux, il y aurait un « axe » par lequel des animaux venant du nord de la France rejoindraient l'Allemagne. ●

BRABANT WALLON - PRÉVENTION

Plumée en croyant acheter des perroquets

Les forces de l'ordre ont de plus en plus souvent affaire à des escroqueries sur internet. Il y a quelques jours, une nouvelle fraude impliquant des animaux a eu lieu du côté de la cité du Betchard, à Tubize. « Une habitante du quartier a vu sur Facebook qu'une personne cédait ses perroquets. Elle prend alors contact avec celle-ci. Elle l'informe que les perroquets sont à donner mais qu'il y a des frais à payer pour amener ces volatiles de France », souligne la Zone de Police Ouest Brabant wallon.

C'est à ce moment que le piège se referme sur la victime. Après avoir déboursé un montant de 300 euros pour des frais de transport depuis la France, 100 euros pour le matériel et de 200 euros de frais de douane, la victime s'est aperçue qu'il s'agissait d'une arnaque.

Elle n'a, bien entendu, jamais vu la couleur des perroquets et n'a plus eu de contact avec son correspondant.

« Les arnaqueurs s'en prennent à des personnes qui sont facilement influençables. La victime a perdu ainsi plusieurs centaines d'euros », déplore le commissaire Nicolas Meuwis.

Il invite à la prudence : « Dès le moment où l'on demande des coordonnées, un numéro de compte ou de l'argent, il faut redoubler de vigilance. »

DIFFICILES À POURSUIVRE

D'autant plus que les voleurs sont difficiles à poursuivre. « Souvent, ils agissent à partir de l'étranger. Il est donc difficile d'identifier leur adresse IP », explique le commissaire Nicolas Meuwis. ●

T.W.

LES ORAGES DE MAI-JUIN

Reconnus comme calamités publiques

Le gouvernement a finalisé le dossier des calamités publiques du mois de mai dernier en reconnaissant les orages violents et coulées des 27, 28 et 29 mai dans les communes de Merbes-le-Château, Assesse, Juprelle et Theux. Par ailleurs, l'IRM ayant validé définitivement ses données de précipitations journalières, le gouvernement a étendu la reconnaissance qu'il avait décidée le 7 juillet, concernant les pluies abondantes et inondations des 2 et 3 juin, aux communes de Nassogne, de Tenneville et de Rendu. La même démarche a été effectuée pour les orages du 5 juin : la reconnaissance comme calamité publique est accordée aux communes de Comblain-aux-Ponts, Herve, Juprelle en province de Liège, Manhay et Paliseul en province de Luxembourg et Mominigies dans le Hainaut.



Le fonds indemniser. © R.D.

Dès la parution des arrêtés de reconnaissance au Moniteur belge, les citoyens auront jusqu'à fin octobre pour introduire un dossier de demande d'indemnisation par le fonds des calamités. Dans un premier temps, les sinistrés doivent d'abord contacter leur compagnie d'assurances, le fonds n'intervenant que de manière supplétive. ●